

Qui diantre est donc Mme Angot ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Qui diantre est donc M^{me} Angot ?

N'est-il pas tout naturel qu'on se demande qui est cette femme célèbre, dont la fille Clairette, la perle des fleuristes du marché des Innocents, a fait et fait encore tant de bruit ?

Quand on sait que ce personnage a fourni le sujet d'un opéra-comique joué plus de 400 fois à Paris, 200 fois, au moins, à Lyon, Marseille et autres villes de France ; quand on voit cette pièce traduite en allemand, et avoir, à Vienne, un succès aussi grand qu'à Paris ; quand les Anglais, eux-mêmes, s'en emparent et en font leurs délices ; quand Genève en est bientôt à sa quarantième représentation ; quand, enfin, notre bonne et sainte ville de Lausanne lui fait six fois les honneurs d'une salle comble, faut-il s'étonner si chaque jour quelqu'un vous aborde par cette question :

— Pardon, monsieur, pourriez-vous me dire qui diantre est Madame Angot?...

Eh bien, cette brave femme, qui est partout et nulle part, dont la réputation a défrayé tous les théâtres, tous les journaux satiriques depuis plus d'un siècle, n'a jamais existé, et la gravure que nous en donne *l'Illustration*, dans son dernier numéro, est plutôt un type légendaire qu'un portrait.

Oui, M^{me} Angot est un de ces types dans lesquels se résument tous les ridicules d'une époque et qui semble avoir pris naissance au temps trop fameux où le financier Law, contrôleur général de la Banque de France, créa un nombre prodigieux d'actions et émit une énorme quantité de billets qui n'étaient nullement en proportion avec les valeurs réelles que possédait cet établissement.

Pendant plusieurs années, ces actions furent en grande faveur et portées jusqu'à 40 fois leur valeur primitive. Ce fut alors que tant de fortunes de hasard sortirent comme par enchantement de la rue Quincampoix. Mais bientôt l'illusion cessa, et une foule de familles furent ruinées.

M^{me} Angot est donc censée avoir vécu à cette époque de déplacement dans les fortunes, où il n'était pas rare de se lever valet, ou pis encore, pour se coucher millionnaire, et réciproquement. On se servit donc de ce type pour railler ces parvenus. Nous la voyons ainsi partir de bas étage, arriver subitement à la richesse, habiter des hôtels

superbes, se pavaner à l'Opéra, sans avoir eu le temps de mettre son ton et ses manières au niveau de ses appareils extérieurs et présenter à chaque instant les contrastes les plus divertissants.

La dame Angot, qui fait le sujet de la pièce qui a aujourd'hui tant de vogue, grâce à la musique de Lecocq, a fait sa fortune à la Halle, en vendant du saumon, circonstance qui a inspiré ce couplet que le paradis du théâtre accompagne avec enthousiasme et qu'on entend répéter par tous les gamins :

Marchande de marée,
Pour cent mille raisons,
Elle était adorée
A la Halle aux poissons.
Jours de fête et dimanches,
Quand on l'asticotait,
Les deux points sur ses hanches,
Elle se disputait.
Très jolie,
Peu polie,
Possédant un gros magot ;
Pas bégueule,
Forte en gueule,
Telle était madame Angot.

Restée orpheline fort jeune, Clairette, la fille de Madame Angot, a été adoptée par les dames et les forts de la Halle qui lui destinent pour époux le brave perruquier Pomponnet ; de là une série d'incidents plus comiques les uns que les autres.

Comme l'action se passe sous le Directoire, les auteurs y ont introduit les fameux conjurés, dont le dessein était de se débarrasser de Barras, l'un des directeurs de la République, à qui fut donné le commandement de la force armée de Paris pour défendre la Convention. Ces conjurés portaient comme signes de reconnaissance des collets noirs.

Mademoiselle Lange, la comédienne à la mode, la favorite de Barras, joue aussi un rôle important dans la pièce.

Une parade, représentée en 1795, à la Gaité, fut le point de départ des pièces nombreuses dont madame Angot a fourni le sujet ; elle était intitulée : *La nouvelle parvenue*, et fut reprise, en 1797, sous le titre de : *Madame Angot ou la poissarde parvenue*. Elle rapporta cinq cent mille francs au théâtre. Puis vinrent successivement : *Le repentir de Madame Angot* ; — *Madame Angot au sérail de*

Constantinople; — Madame Angot au Malabar, etc., etc.; puis, enfin, la Fille de Madame Angot, l'événement du jour.

Un coup d'œil au fond du lac.

Jusqu'en 1867, personne ne soupçonnait que dans les profondeurs des mers et des lacs il y eût des êtres organisés.

Dès lors, des Américains et des Anglais prouvèrent l'existence de la vie animale et végétale dans ces régions; et, presque en même temps, M. le professeur Forel étudiait nos lacs suisses et arrivait aux mêmes résultats.

Le lac Léman, ainsi que la plupart des lacs de la Suisse, a des talus très rapides au pied desquels s'étend une vaste plaine horizontale recouverte partout de limon d'une finesse extrême. Ce limon, qui est déposé essentiellement par le Rhône, comble insensiblement le lac. Si ce remplissage continue dans les mêmes proportions que de nos jours, dans 310,000 ans il n'y aura plus de lac, et les Vaudois ne seront plus dans l'obligation de solliciter des Genevois l'enlèvement des barrages du Rhône. L'Hôtel de Beau-Rivage, s'il existe encore, pourra faire la réclame aux étrangers en annonçant qu'il est situé sur les bords d'un des plus vastes marais de la Suisse.

Le fond du lac se distingue par l'absence presque absolue de corps durs, à l'exception d'un fossile caractéristique, le coke rejeté des fournaies des bateaux à vapeur et qui servira plus tard à déterminer l'âge de ces couches géologiques.

On y retrouvera encore la pipe d'écume d'un capitaine de bateau qu'un petit mousse y laissa choir.

— Capitaine, dit le jeune homme, peut-on dire d'une chose qu'elle est perdue quand on sait où elle est ?

— Certainement pas.

— Eh bien, monsieur, votre pipe n'est pas perdue; elle est au fond du lac.

Les animaux qui peuplent les profondeurs du Léman sont la crevette d'eau douce, qui est entièrement aveugle; l'escargot; la sangsue parasite, qui vit sur le poisson; des vers, des infusoires, etc.

Il est assez curieux qu'il y ait là des animaux complètement privés de la vue, tandis que d'autres ont les yeux parfaitement développés. Ce fait engagea M. Forel à rechercher à quelle profondeur la lumière pénétrait dans les eaux du lac. A cet effet, il y plongea des lames de papier photographique, qui se colorent d'autant moins que la profondeur est plus grande.

Entre 60 et 80 mètres, la lumière n'agit plus sur le chlorure d'argent; donc, nuit presque totale.

Il est à remarquer qu'en hiver la lumière y pénètre plus profond, vu la grande limpidité des eaux à cette saison; les poissons en profitent alors pour chercher au fond du lac une nourriture qu'ils ne trouvent plus sur ses bords.

Au fond du lac, on ne trouve presque pas de tra-

ces de plantes vertes, seulement quelques algues violettes et un très grand nombre de petites algues grises. — Il y a là un repos presque absolu des eaux; le courant en est si faible, qu'il ne marche qu'à raison de 12 mètres par minute.

Le vrai Sinaï.

Un journal anglais vient de publier un article fort intéressant au point de vue de l'histoire biblique. Il s'agit de déterminer l'endroit où Moïse reçut les Tables de la loi. On sait, d'après les historiens sacrés, qu'à leur sortie d'Égypte les Israélites vinrent camper au pied du Sinaï. La montagne portant ce nom est, d'après tous les géographes, celle qui se trouve au sud de la péninsule formant un prolongement de la Palestine et s'avancant dans la mer Rouge.

Ce fut là, nous dit-on, que ce peuple séjourna pendant une année environ, et qu'il reçut cette loi formulée en dix commandements d'une morale sublime, qui peut être considérée comme la base de notre organisation sociale et de notre civilisation.

La loi fut donnée au peuple hébreu au milieu d'un spectacle des plus imposants :

« Or le mont Sinaï était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort. »

Un savant voyageur, le docteur Beke, après avoir visité les lieux, se prit à douter fortement que le Sinaï indiqué sur la carte fût réellement l'endroit dont parle Moïse. Et, dans le but d'élucider cette intéressante question, il entreprit une nouvelle expédition scientifique, avec l'appui du vice-roi d'Égypte, qui mit à sa disposition un steamer. Accompagné d'un géologue, notre voyageur commença ses explorations, desquelles il résulterait que l'endroit où s'arrêta Moïse est une montagne appelée par les Arabes *Montagne de la Lumière*, située à une journée de marche au nord-est de celle qui nous est indiquée dans la carte sous le nom de Sinaï.

Les doutes du docteur Beke et d'autres voyageurs furent confirmés par des bruits souterrains qui se font entendre fréquemment dans la Montagne de la Lumière, phénomènes qui pourraient, jusqu'à un certain point, expliquer, par des causes naturelles, le tonnerre que les enfants d'Israël avaient entendu quand Moïse monta sur la montagne pour y passer quarante jours au milieu de la foudre et des ténébres.

Et du reste, sans vouloir ici discuter le fond du récit biblique, il serait assez naturel de penser que le prophète, parlant au nom de Dieu, ait utilisé ces phénomènes naturels pour mieux en imposer, en pareille circonstance, à ce peuple trop souvent incrédule, rebelle et disposé à l'idolâtrie.

Les conclusions que fournira sur cette découverte la Société de géographie ne peuvent manquer d'exciter le plus vif intérêt.